

Après avoir rappelé l'intention du Conseil des Nations-Unies pour la Namibie de poursuivre la compagnie Rio Algom, tout comme il avait poursuivi une compagnie néerlandaise s'adonnant à des activités du même genre, M. Heap a exhorté "le gouvernement du Canada à respecter le boycott de l'Afrique du Sud organisé par les Nations-Unies et le décret du Conseil pour la Namibie, et à mettre un terme à cette pratique illégale et cupide à laquelle s'adonnent des sociétés canadiennes" (sic).

Le débat sur la politique canadienne à l'égard de l'Afrique du Sud s'est intensifié au cours de l'été 1986; le néo-démocrate Howard McCurdy a d'ailleurs déclaré :

"Or, il y a un domaine où la Canada est loin d'être applaudi. On n'apprécie certes pas dans le monde notre complicité en ce qui a trait à l'alliance américaine avec l'Afrique du Sud face la Namibie ..."

Il a aussi demandé :

"Pourquoi le gouvernement ne s'est-il pas retiré du [Groupe des sages] pour bien montrer que nous ne servirons pas la complicité américaine dans l'oppression en Afrique du Sud?"⁹

Ouvrages de référence récents

Dore, Isaak I., The International Mandate System and Namibia, Boulder : Westview Press, 1985.

Freedberg, Louis, "Inside Namibia : stirrings in a forgotten land", The Nation, vol. 242, n° 24, 21 juin 1986.

Inter-Church Coalition on Africa, Namibia Educational Kit, Toronto : ICCAF, 1984.

⁹ Débats de la Chambre des communes, 16 juin 1986, p. 14448.